

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

20 janvier 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le vingt janvier à vingt heures, les membres du Conseil Municipal de la Commune de BIEVILLE-BEUVILLE, régulièrement convoqués, se sont réunis pour des raisons de sécurité dans la salle polyvalente, sous la Présidence de Monsieur CHAUVOIS Christian, Maire.

Etaient présents : BADAIRE Colette, BONVALET Christian, DIOUF Ghislaine, DE GREGORIO-AVVENIRE Sandy, DE SLOOVERE Françoise, LALONDE François, LANCE Stéphane, LEBLANC Pascal, LEBORGNE Hubert, LELANDAIS Olivier, MARIE Stéphanie, MOTTELAY Christian, PATUREL Hervé, TARDIF David et VILLEDIEU Corinne.

Etaient absents ; BOUET Aline (pouvoir à BONVALET Christian), JOUAN-TRAMPLER Danielle (pouvoir à CHAUVOIS Christian), OBLIN Elise (pouvoir à BADAIRE Colette), PAILLEY Germain (pouvoir à MARIE Stéphanie), PREVOT Anne-Laure (pouvoir à TARDIF David), PROUST Véronique (pouvoir à DE SLOOVERE Françoise) et PUTIGNIER Aurélie (pouvoir à LELANDAIS Olivier).

Secrétaire de séance : BONVALET Christian

Monsieur le Maire ouvre la séance et demande si les membres du Conseil Municipal approuvent le dernier procès-verbal de la réunion du 18 novembre 2024. Le procès-verbal de la séance du 18 novembre 2024 est approuvé à l'unanimité.

COMMUNAUTE URBAINE CAEN LA MER : MARCHE A BON DE COMMANDE - CONVENTION POUR LA REALISATION D'AUDIT ENERGETIQUE SUR LE PARC BATI PUBLIC – N°2025/001

Monsieur le Maire rappelle que la commune l'an passé a adhéré à ce groupement de commande qui permet de pouvoir bénéficier en tant que de besoin d'un audit énergétique à faible coût.

Monsieur le Maire propose de renouveler cette adhésion qui a permis notamment de bénéficier d'un premier audit du gymnase pour un coût modéré.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

AUTORISE Monsieur le Maire à signer la convention ci-jointe concernant la réalisation d'audits énergétiques sur le parc bâti public ;

CHARGE Monsieur le Maire de la bonne exécution de cette décision.

COMMUNAUTE URBAINE CAEN LA MER : AVENANT A LA CONVENTION DE PARTICIPATION AU RESEAU DE LECTURE PUBLIQUE – SERVICE DE NAVETTE DE RETOUR DES DOCUMENTS – N°2025/002

Monsieur le Maire rappelle la convention initiale d'adhésion de la commune au réseau de lecture publique proposé par la Communauté Urbaine Caen la mer. Il s'agit maintenant de délibérer sur un avenant visant à améliorer les services rendus aux habitants de la Communauté Urbaine sous la forme d'un service de navette de retour des documents. La bibliothèque communale est prête à mettre en place ce service.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

AUTORISE Monsieur le Maire à signer l'avenant annexé à la présente afin de permettre le déploiement du service de navette de retour de documents dans le cadre du réseau de lecture publique ;

CHARGE Monsieur le Maire de la bonne exécution de cette décision.

SIVOM DES QUATRE CHEMINS : DEMANDE DE VERSEMENT D'UNE AVANCE SUR LA PARTICIPATION 2025 A HAUTEUR DE 20 000 € – N°2025/003

Monsieur le Maire rappelle les difficultés de trésorerie rencontrées par les EPCI ne bénéficiant d'aucune fiscalité propre et ainsi, dépendantes des versements des participations des communes adhérentes.

De ce fait, le SIVOM des 4 chemins sollicite par un courrier de son Président une avance la participation 2025 à hauteur de 20 000 €.

Chaque année, la commune délibère favorablement à cette demande qui permet au syndicat de régler notamment les charges liées aux salaires avant de percevoir le bénéfice des participations communales.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DECIDE de verser une avance sur participation 2025 au SIVOM des 4 chemins à hauteur de 20 000 € ;

CHARGE Monsieur le Maire de la mise en œuvre de cette décision.

QUESTIONS DIVERSES – N°2025/004

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal sur le nombre d'habitants notifié par l'Insee au 1^{er} janvier 2025 à savoir 3 947 et rappelle que le prochain recensement de la population se déroulera début 2026.

Monsieur le Maire indique qu'une nouvelle ligne de bus va être mise en place à compter du 01/07/2025 ; cette dernière ira jusqu'à la tour Leroy et circulera toutes les trente minutes.

Madame DE SLOOVERE Françoise dresse le bilan des actions menées afin de sensibiliser les habitants dont la haie empiète sur le domaine public ; sur 38 habitations concernées il n'en reste que 19 pour lesquelles les habitants n'ont pas encore donné suite. Cette action a reçu un accueil plutôt positif des habitants concernés.

Monsieur LEBORGNE Hubert présente le bilan des travaux en cours. Le balisage du parcours sport, nature, culture est en voie de finalisation quelques panneaux supplémentaires étant en cours de commande ; une inauguration au printemps pourra être envisagée. Les travaux de dévoiement du réseau d'eau potable situé sous l'ancienne mairie de Biéville devraient débiter en mars prochain ce qui permettra ensuite de lancer la vente de ce bâtiment. Les travaux diligentés par Caen la Mer concernant l'émissaire des eaux usées sont conformes au calendrier ; la route devant la ferme du Dan est de nouveau ouverte à la circulation, les travaux se poursuivant par la fermeture de la route menant au poney club depuis Blainville et se prolongeant sur la piste cyclable sans entraver la circulation sur la RD 141. Le Département envisage à l'issue de ces travaux de refaire les enrobés de cette voirie. Le panneau stop a été installé à la sortie du chemin de beauregard ; celui envisagé sur la route de Mathieu à titre d'essai sera installé prochainement. La place Jules Gautier a été fermée afin de résoudre le problème des stationnements abusifs de véhicules liés à une activité professionnelle proche.

Madame VILLEDIEU Corinne demande ce qu'il en est des travaux de rénovation du gymnase ; Monsieur LELANDAIS Olivier indique qu'une 1^{ère} réunion de calage s'est tenue ce lundi avec l'architecte et ses co-traitants. Il en résulte un démarrage possible des travaux en juin 2025 et une fin estimative au mois de juin 2026 en respectant un calendrier très serré et sans mauvaises surprises. Des solutions de repli vont être relancées afin de permettre aux associations sportives de fonctionner pendant les travaux.

Madame MARIE Stéphanie indique que les enfants du CMJE ont souhaité participer à la récolte des pièces jaunes ; de plus, le 1^{er} mars, est organisée la visite de la caserne des pompiers de Caen.

Monsieur MOTTELAY Christian déplore qu'une venelle vers la rue de la Charrière ne porte pas de nom ; Monsieur le Maire l'invite à faire des propositions de dénominations pour le prochain Conseil municipal.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 22h16.

Le secrétaire de séance,

Christian BONVALET.



Le Maire,

Christian CHAUVOIS.

